

L'ESTIVE DES FADAS

20 AOUT 2022

RÈGLEMENTS DES EPREUVES

1. Présentation

L'ESTIVE DES FADAS est une épreuve sportive, NON COMPÉTITIVE, qui comprend trois activités alternatives :

- Une marche nordique,
- 2 parcours Trails,
- 2 parcours VTT

sur chemins balisés, organisé par l'association des Amis du Sauze.

- Epreuves

L'ESTIVE DES FADAS se décline sous 3 formules :

- La marche nordique : 8 kms pour 500 m de dénivelé positif environ.
- Le Trail des fadas : 2 distances
 - 20 kms pour 1 200 m de dénivelé positif environ.
 - 10 kms pour 500 m de dénivelé positif environ
- le parcours VTT (VTT électrique autorisé) :
 - 18 kms pour 1 200 M de dénivelé positif environ
 - 9 kms pour 500 m de dénivelé positif environ

2. Conditions de participation

a. Modalités d'inscription

Les inscriptions ont lieu à partir du mois de juin 2022 au jour des épreuves.

Les inscriptions se feront par internet via le site d'inscription de la course:
<http://www.sportips.fr/ESTI22/>

Les informations pourront être transmises via le site de l'office du tourisme du Sauze ou sur le site des amis du Sauze : lesamisduSauze.com

Les inscriptions ne seront validées par l'organisation que lorsqu'elles seront complètes, c'est-à-dire accompagnées du paiement.

Les inscriptions sont limitées à 250 participants.

b. Age minimum

- « marche nordique » : les personnes devront être âgées de 10 ans révolus au 31/12/2022. Dans le cas contraire, les parents pourront s'ils le désirent signer une décharge.
- « Trail » : les coureurs devront être âgés de 16 ans révolus au 31/12/2022.
- VTT : les coureurs devront être âgés de 16 ans révolus au 31/12/22.

c. Droits d'engagement :

Les participants devront s'acquitter d'un droit d'inscription de 35 € pour les adultes, 25€ pour les adolescents (moins de 16 ans au 31/12/22) & 15€ pour les enfants (moins de 10 ans au 31/12/2022) qui comprend le droit d'accès aux épreuves, au déjeuner festif complet qui se déroulera en fin d'épreuves et à la montée en Télésiège (sous réserve de l'ouverture de la station) pour accéder au départ de la marche nordique.

30€ pour les accompagnants adultes (déjeuner uniquement), 20€ pour les adolescents (moins de 16 ans au 31/12/22) & 10€ pour les enfants (moins de 10 ans au 31/12/2022) pour participer au déjeuner festif complet qui se déroulera en fin d'épreuve

d. Annulation – Remplacement

Toute demande d'annulation d'inscription doit être faite par courriel à l'adresse suivante :

dpascal@ccep.com

Il est possible de proposer un remplaçant.

En cas d'annulation, pour raisons sanitaires (Covid), 100% des frais d'inscriptions seront remboursés (à l'exclusion des frais bancaires de CB prélevés lors de l'inscription).

Par ailleurs, si l'événement devait être annulé pour une autre raison et ce de manière indépendante à la volonté de l'organisation (conditions météorologiques, cas de force majeure autre que Covid), Aucun remboursement ne sera effectué. Le déjeuner sera maintenu

e. Retrait des dossards & Briefing

Le retrait des dossards s'effectuera :

- sur place sur la Piste des Fadas au niveau des terrains de Tennis basé route de la Grande Ourse à Enchastrayes le jour de l'épreuve de 8h00 à 9H00.

Il n'est pas possible d'échanger son dossard avec un autre coureur inscrit sur une autre épreuve ou non inscrit. Tout engagement est personnel.

Les concurrents partiront groupés sur le lieu du retrait des dossards à 9h. Un briefing sera réalisé sur chaque départ d'épreuve :

- 9h pour Trail du 20 kms - départ sur la Piste des Fadas
- 9h30 pour les 2 parcours VTT – départ au niveau du chemin des Alaris (chemin en terre) qui débute au niveau du chemin des Gaudissards (route de la Conchette).
- 10h pour le Trail du 10 kms et la Marche Nordique à l'arrivée du Télésiège débrayable du Brec

f. Droit à l'image et communication

Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant.

Les coureurs renoncent à tout recours à l'encontre de l'organisation à ce sujet.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et libertés », chaque organisateur de course hors-stade s'engage à informer les participants que les résultats pourront être publiés y compris par voie de presse.

Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

g. Ethique

Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement : aucun déchet ne devra être jeté sur le sol.

Le parcours empruntant des chemins privés, il convient de ne pas s'en écarter afin de respecter les propriétaires qui nous délivrent gracieusement des autorisations de passage.

Les concurrents s'engagent également à respecter les membres de l'organisation, tous les bénévoles sans qui l'événement ne pourrait avoir lieu, ainsi que l'ensemble des participants aux différentes épreuves.

Tout concurrent se doit de porter secours à un autre concurrent en situation dangereuse ou en détresse.

h. Responsabilité

Un contrat de responsabilité civile a été souscrit par l'organisation pour la durée de l'épreuve. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

Il est à ce titre rappelé que s'agissant d'épreuves sportives en Montagne, un bon état de santé général est requis notamment au travers du certificat médical.

Les organisateurs déclinent également toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation de matériel.

3. Conditions de course

a. Départ et zones de départ

La date de l'événement est le **samedi 20 aout 2022**.

- Pour la marche nordique

Départ 10h : au niveau de l'arrivée du Télésiège débrayable du Brec situé à 2 200 m d'altitude

Arrivée : sur la piste des Fadas au niveau des terrains de Tennis du Sauze

- Pour les 2 parcours Trail,

Départ 9h00 Parcours 20 kms – 1200 D+ : Au Sauze 1700 au niveau du départ du Télésiège débrayable du Brec

Départ 10h Parcours 10 kms – 500 D+ : Au niveau de l'arrivée du TS Débrayable du Brec situé à 2 200 m d'altitude

Arrivées des 2 Trails : sur la piste des Fadas au niveau des terrains de Tennis du Sauze

- Pour les 2 parcours VTT,

Départ :

soit 9h30 sur la Piste des Fadas (lieu de retrait des dossards) afin de rejoindre le départ en mode groupé des Alaris.

Soit 10h : chemin des Alaris (chemin en terre) qui débute au niveau du chemin des Gaudissards (route de la Conchette).

Arrivée : sur la piste des Fadas au niveau des terrains de Tennis du Sauze

b. Parcours

Le détail du parcours sera donné à chaque participant lors du retrait du dossard.

Le détail des cinq parcours et annexés au présent règlement.

Le parcours est entièrement balisé. En cas d'interruption de balisage, revenir au dernier point de balisage et si nécessaire, prévenir l'organisation.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant sera tenu de respecter le code de la route et sera le seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. La circulation n'étant pas coupée lors de cet événement, des bénévoles pourront stopper les coureurs aux intersections de route.

Pour des raisons de sécurité et/ou en cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours.

c. Ravitaillements

La course comprend 3 points de ravitaillement (1 par épreuve) :

Nous rappelons que les ravitaillements sont réservés aux coureurs en course ou venant de terminer leur relais. Les relayeurs en attente de prendre le départ doivent prévoir, si nécessaire, leur ration d'attente.

d. Equipement

Tout participant devra s'équiper en fonction des conditions météo du moment.

- Reserve d'eau (minimum 1 L)
- Sifflet (conseillé)
- Couverture de survie (conseillée) - Téléphone portable (conseillé)
- Les bâtons sont autorisés pour la marche nordique & le Trail

Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et être visible pendant toute la durée de la course.

e. Assistance en course

Il est formellement interdit de se faire accompagner par une personne non-inscrite à la course. De plus, aucun suiveur VTT n'est autorisé.

f. Abandons

En cas d'abandon, les coureurs doivent obligatoirement en informer l'organisation et remettre leur dossard au ravitaillement le plus proche.

Le chargé de la zone de ravitaillement pourra rapatrier les coureurs ayant abandonné jusqu'à l'arrivée seulement après le passage du dernier coureur sur la zone de ravitaillement.

g. Sécurité et assistance médicale :

Elles sont assurées par des bénévoles, un médecin et une équipe de secouristes agréées.

Cette couverture médicale est présente pour porter assistance à toute personne en danger. Il appartient aux coureurs en difficultés ou sérieusement blessés de faire appel aux secours :

- en se présentant à un membre de l'équipe de couverture médicale.
- en appelant le PC course (David au 06 80 91 31 70 ou Remy au 06 89 15 73 02) ou le 15 ou le 18 ou le 112.

- en demandant à un autre coureur ou marcheur de prévenir les secours et/ou de l'assister.

Le médecin et les secouristes sont habilités :

- à mettre hors-course (en invalidant le dossard) tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve. - à faire évacuer par tous les moyens un concurrent qu'ils jugeront en danger.

Les organisateurs aussi se réservent le droit de prendre toute décision visant à assurer la sécurité des participants et des bénévoles.

Accident individuel : Les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Un marcheur, traileur et vététiste fermeront chaque épreuve au niveau du dernier coureur.

h. Arrivée

L'arrivée des trois épreuves se fera sur la piste des Fadas au niveau des terrains de Tennis du Sauze, route de la Grande Ourse à Enchastrayes

4. Récompenses

S'agissant d'une épreuve non compétitive, seuls les premiers de chaque épreuve seront récompensés.

La remise des prix aura lieu sur le site d'arrivée à 15h

Le résultat de tous les coureurs sera publié, pour information, dans les jours qui suivent sur le site Internet de l'association :

Lors de la remise des dossards, chaque coureur se verra remettre un cadeau de bienvenue.

Tout coureur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.